

Refus d un echéancier pour credit

Par tartine69, le 26/09/2014 à 15:58

bonjour j ai eu un soucis avec mon credit a la consommation il m ont pris des frais je dois 5000 euros je veux donner 50 euros au contentieux de carrefour banque il veulent pas j ai tres peur qu il me mettre au huissier et me fasse une saisie arret sur mon compte je travaille je vis seul je ne touche que 1400 euros par mois je rembourses deja 500 euros de credit que dois je faire

Par cocotte1003, le 26/09/2014 à 17:00

Bonjour, et ils vous ont pris des frais pourquoi, cordialement

Par pat76, le 27/11/2014 à 19:09

Bonjour

Où en est votre affaire avec la société Carrefour?

Les 500 euros de crédit que vous rembourser mensuellement, c'est à Carrefour?

Par aguesseau, le 27/11/2014 à 20:42

bjr,

je suppose que ce que vous appelez un souci c'est en fait un impayé sur le remboursement de votre crédit.

il faut relire votre contrat de prêt qui peut comporter une clause indiquant qu'en cas d'impayé d'une échéance, le prêteur peut demander la déchéance du terme, c'est à dire le remboursement complet du reste du crédit.

le principe est que lorsque vous prenez un crédit, vous vous engagez à rembourser. cdt